

Écrit par le 23 juillet 2024

Il y a 10 ans Caumont était la première commune de France à proposer une mutuelle municipale



La Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud (MGA) vient de célébrer les 10 ans des Mutuelles de Village à Caumont-sur-Durance, première municipalité de France à l'avoir mise en place. Depuis, près de 2 000 communes ont suivi l'exemple de la ville vaclusienne.

Il y a 10 ans, à l'initiative de Véronique Debue alors adjointe à la mairie de Caumont-sur-Durance, s'est créé en 2013 un comité de pilotage composé de professionnels de la santé, d'étudiants et de citoyens. L'idée de ce dispositif consistait à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé non-obligatoire de qualité à des prix compétitifs.

Les Mutuelles de village se sont donc alors concrétisées autour un contrat spécifique dont les garanties et les tarifs ont été discutés avec la commune. Caumont-sur-Durance et la MGA ont été les précurseurs en France.

« C'est ici à Caumont que l'idée a été travaillée, murie et au final réalisée, rappelle Claude Morel, actuel maire de Caumont-sur-Durance. Nous en sommes vraiment fiers. Rien n'aurait abouti sans une rencontre entre Véronique Debue, le comité de pilotage et la MGA. »

Un exemple pour plus de 2 000 communes françaises

De nombreuses municipalités ont ensuite suivi l'exemple de Caumont-sur-Durance, premier village de France à l'avoir introduit. Rien que la MGA compte aujourd'hui 86 communes adhérentes. Et au niveau

Écrit par le 23 juillet 2024

national, on évalue actuellement à environ 2 000 le nombre de communes (dont plusieurs dizaines de vauclusiennes) à avoir mis en place ce dispositif solidaire de santé. De quoi 'couvrir' 20 000 personnes qui bénéficient désormais d'une mutuelle santé communale sur l'ensemble de l'Hexagone.

« Nous avons pris la Mutuelle de village dès le début et nous y sommes toujours... », confie très satisfait, un couple de Caumontois lors de la soirée de célébration de ce 10^e anniversaire qui s'est tenu cette semaine.

L.G.

Groupement de mutuelles : création d'Aésio santé Méditerranée



L'Union mutualiste La Catalane (Pyrénées Orientales, 66), Eovi réalisations mutualistes (Vaucluse, 84) et Languedoc Mutualité (Hérault, 34) ont fusionné les trois groupements créant Aésio santé Méditerranée,

Ecrit par le 23 juillet 2024

en complément d'Aésio mutuelle.

Président & dirigeant

[Christian Boidin](#), ancien cadre dirigeant du Crédit Agricole du Languedoc a été élu président du nouveau groupement dirigé par Jean-Marc Gaffard. Aésio Santé Méditerranée gère 37 établissements de santé, 22 établissements sanitaires, 8 établissements de distribution de biens et services, 7 établissements médico-sociaux et emploie 955 salariés (équivalent temps plein).

Des cliniques...

Parmi ses établissements l'on compte 2 cliniques, 3 centres de santé polyvalents, 17 centres dentaires, cinq Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), un Habitat seniors, un SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile), 4 centres optiques, 3 centres audition et une pharmacie. Le groupe réalise un chiffre d'affaires de 104M€.

Des enjeux sociétaux

«Nous œuvrons pour faire face aux enjeux de notre société, explique Christian Boidin, président d'Aésio santé Méditerranée, détaillant le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques et la raréfaction des finances publiques.

Des solutions innovantes

Nous souhaitons développer la e-santé souligne Jean-Marc Gaffard, directeur territorial Aésio santé Méditerranée, et faciliter l'accès à des spécialistes à distance ou bénéficier d'outils basés sur l'intelligence artificielle pour repérer et prévenir la fragilité ; Créer des lieux de santé de proximité dans les territoires touchés par la désertification médicale ; Optimiser les parcours de soins en évitant les ruptures de prise en charge et les hospitalisations ; Expérimenter de nouvelles prises en charge et outils dans l'accompagnement et la prise en charge des patients.»